

ZONE D'IDENTIFICATION

1 - Référence

043 bis (à créer)

2 - Intitulé / analyse

sous-série AG/5(5): Papiers des chefs de l'État, Jacques Chirac.

3 - Dates

1995-2007

4 - Niveau de description

sous-série

5 - Importance matérielle et support de l'unité de description (quantité, volume ou dimension)

6588 articles.1044, 90 m.l.

ZONE DU CONTEXTE

6 - Nom du/des producteur

6a Producteur : personne morale

Présidence de la République sous la Ve République(1995- 2007)

Conseils présidés par le président de la République: Conseil supérieur de la magistrature ou Conseil de sécurité intérieure.

6b Producteur : personne physique

6c Producteur : famille

7 - Histoire administrative/Notice biographique

8 - Historique de la conservation

Versements organisés par le service des archives de la présidence de la République.

9 - Modalités d'entrée

remise sous protocole

ZONE DU CONTENU ET DE LA STRUCTURE

10 - Présentation du contenu

Les archives de la présidence de la République sous Jacques Chirac se répartissent entre les archives du Président de la République et les archives des conseillers de la présidence de la République, aussi bien des conseillers et chargés de mission chargés des organismes internationaux, des affaires diplomatiques, des affaires européennes, des affaires économiques que des conseillers chargés de l'éducation, de la culture ou des médias. Les archives proviennent des quatre services traditionnels de la Présidence : secrétariat particulier, cabinet, état-major et secrétariat général. D'autres services ont versé des documents, le bureau des décorations, le service de presse, le service de protection des hautes personnalités, le service social ou bien encore le service photographique, le service audiovisuel, le service de l'administration et conservation des résidences présidentielles et le commandement militaire. Le fonds conserve également les archives de l'épouse du chef de l'Etat, Bernadette Chirac, et de ses conseillers.

11 - Évaluation, tris et éliminations, sort final

12 - Accroissements

Fonds ouvert

13 - Mode de classement

ZONE DES CONDITIONS D'ACCÈS ET D'UTILISATION

14 - Conditions d'accès

Communicable selon les articles L213-1 à 213-7 du Code du patrimoine et sous réserve des restrictions imposées par l'état matériel des documents.

15 - Conditions de reproduction

Reproduction selon le règlement en vigueur aux Archives nationales.

16 - Langue et écriture des documents

17 - Instruments de recherche

Le classement du fonds Chirac est en cours et aucun instrument de recherche n'est pour le moment accessible au public.

ZONE DES SOURCES COMPLÉMENTAIRES

18 - Existence et lieu de conservation des originaux

19 - Sources complémentaires

Voir:

- les fonds conservés aux Archives diplomatiques et au Service historique de la Défense.
- Les fonds conservés à l'Institut national de l'audiovisuel [INA].

20 – Bibliographie

Jacques Chirac, *Mémoires I, Chaque pas doit être un but*, Paris, Nil, 2009.

Jacques Chirac, *Mémoires II, Le temps présidentiel*, Paris, Nil, 2011.

ZONE DU CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION

21 - Notes de l'archiviste

Pascal Geneste, Nicole Even, 2012.